

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Jeudi 9 octobre 2025**

**Présents** : Hervé Christophe – Jean-Paul Chabert – Laurent Couvert – Jérôme Deroo – Nadine Desseaux – Martine Durand – Pierre Fléty - Madeleine Hautson – Maryse Idelon – Nathalie Mengual – Jean-Louis Pineau – Jean-Baptiste Raymond – Julien Stevant – Marie-Anne Traveaux

**Absents excusés** : Brigitte Sellier ( pouvoir à Nathalie Mengual )– Nathalie Brevia – – Danielle Cordier ( pouvoir à Madeleine Hautson )– Bernard Saulce – Aurélie Chevalier

**Absents** : Jean-Luc Fontaine – Moussokro Tourér

### **1) Validation du compte-rendu du CA du 27 juin 2025**

Validé à l'unanimité

### **2) Info : mobilisation**

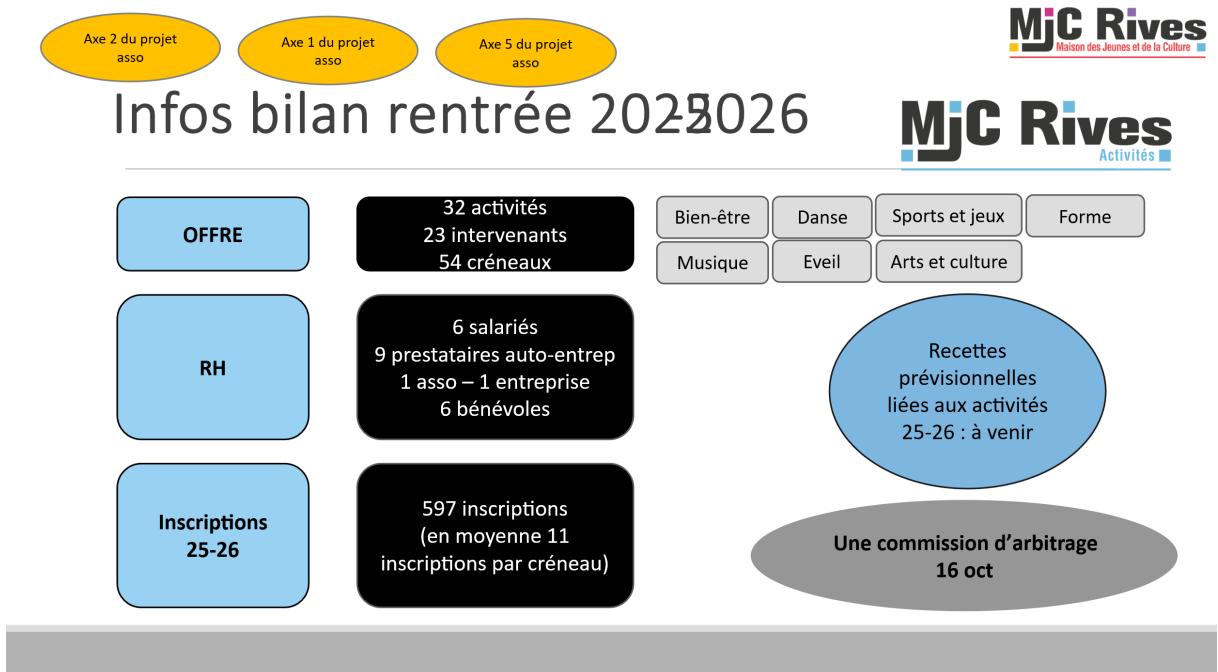
« Ça ne tient plus » : un mouvement apolitique, citoyen pour alerter sur la situation des associations en France



### Info. mobilisation «#ça ne tient plus»

### **3) Point sur la rentrée 2025 par secteur**

Recettes activités : entre 93 et 97 000€. 2 activités en sursis : couture et sophro il y aura une com d'arbitrage le 16 octobre



#### **ALSHs :**

12-17 : Actuellement 1 animatrice nouvelle : Léa et Emma en arrêt maladie

Les parents sont informés des attentes, l'organisation se fait au jour le jour.

3-11 :

Question : augmenter le nombre d'animateurs oui, les locaux le permettent mais l'équipement ne le permet pas sauf l'été car activités en extérieur. Parfois un animateur supplémentaire. Rappel : aucune priorité pour les parents au sujet de l'accueil de leurs enfants !

Enjeu du travail des animateurs mineurs : question traitée spécifiquement plus loin dans le CA

# Infos bilan rentrée 2025/2026

3-11  
ans

- ▶ 60 enfants les mercredis (40 les 2 premiers mercredis) - Souci recrutement perpétuel.
- ▶ Enjeu/problématique réglementation du travail des mineurs (point 5 du CA)
- ▶ Pour vacances octobre: 90 dossiers pour 60 places
- ▶ Projet péda et management équipe ++, accompagnement stagiaires - Lien avec lycée La Martellière : reconnaissance ++ sur le territoire

12-17  
ans

- ▶ Changement/absences animatrices
- ▶ Public majoritairement lycéens : enjeu d'aller vers (collège/hors les murs)
- ▶ Subvention PS jeunes en renouvellement

16/  
18-25  
ans

- ▶ Des avancées sur le BAFA (mobilisation des collectivités + partenaires pour pérenniser l'action)

# Infos bilan rentrée 2025/2026



**Gros événements de la rentrée :**

- ▶ Fête rentrée « Léz'arts de rue – Edition 2025
- ▶ Fête de la science UNION des MJC : ++ : la participation rivoise encore reconnue cette année

**Projet culture et citoyenneté :**

- ▶ Une réussite des 3 premières soirées débat : suite à donner essentielle (notamment soirée Inceste et violences sexuelles sur mineurs)

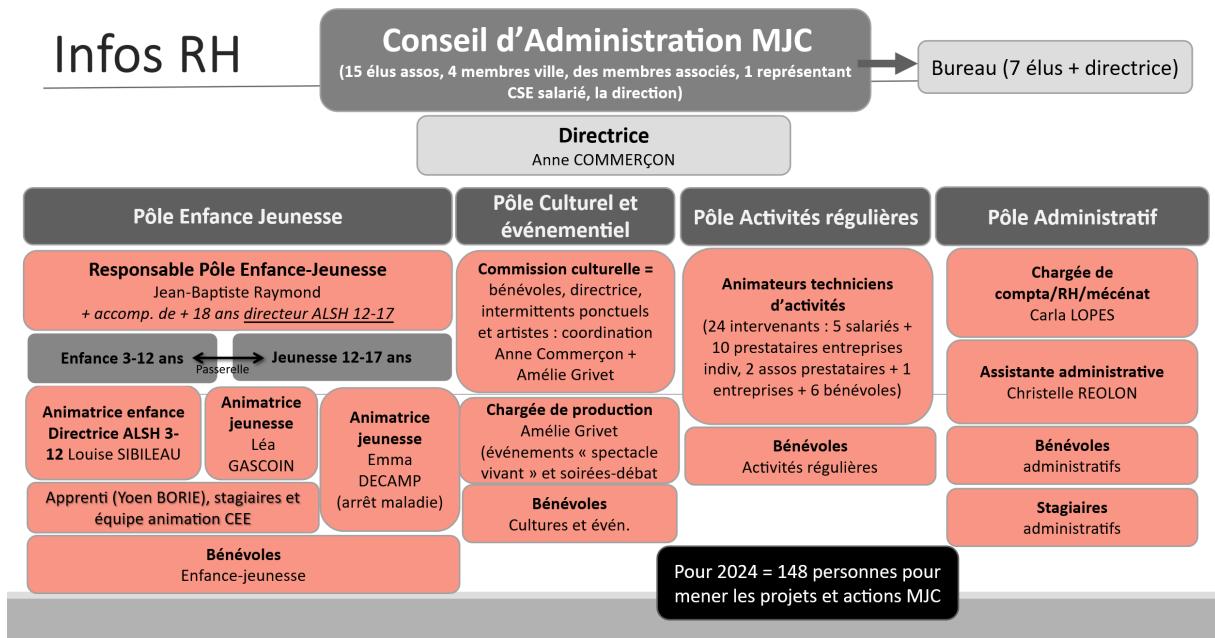
**Lien institutionnel renforcé :**

- ▶ Travail avec le Département, le Pays Voironnais (travail sur projet culturel pays voironnais) et l'Union des MJC
- ▶ COPIL culture ville/MJC (convention) : un point spécifique du CA

**Budgets 2025 et 2026 réduits :** risque perte de subvention à venir car programmation réduite

**Programmation :** 2026 en cours de définition (lien écoles, décentralisation scènes régionales, soutien réciproque inter MJC, veille sur spectacles et événements locaux et nationaux....) – Enjeu d'articulation avec la programmation Ville

## 4) Point RH



## 5) Projet culturel rivois : les avancées

Un projet de construction coopératif avec la ville depuis 2025 avec des acteurs locaux. Un document a été formalisé. Prochain rdv mardi 2 décembre à 20h : mise en place d'un comité technique collectif et modalités à définir ensemble. Accueillir également d'autres personnes afin de faire vivre le projet. Certaines actions existent déjà, d'autres sont à définir.

## 6) Dates des instances futures

Conseils d'administration :

- Jeudi 9 octobre 2025 – 20h00 – Bilan de la rentrée
- Lundi 15 décembre 2025 – 20h00 : Présentation du probable 2025 et validation des orientations 2026
- Jeudi 5 février 2026 – 20h00 : Présentation et vote du budget prévisionnel
- Mardi 21 avril 2026 – 20h00 : Préparation de l'AG
- Assemblée Générale Extraordinaire pour valider les nouveaux statuts : 7 mai et 22 mai 2026 avant l'AGO
- Assemblée Générale Ordinaire : 22 mai 2026 – 19h00 (heure à confirmer)
- CA Barbecue : date à définir : Vote-tarifs ALSH et divers

Décision prise : Une AG extraordinaire pour modifier les statuts a été fixée le 7 mai. Si pas le quorum le 7 mai, on reconvoquera le 22 mai juste avant l'AG ordinaire.

Dans les nouveaux statuts prévoir un délai pour l'AGE moins contraignant.

## **7) Enjeux 2025 – 2026 : finances et objectifs**

### **a. ALSH et travail des mineurs**

Le problème posé :

Le droit du travail fixe à 7h/jour le travail des mineurs et 35h/semaine. On dérogeait à la MJC dans le cadre des CEE, car ces contrats spécifiques étaient dans un flou. Le contrôle devient plus strict. Il faut se mettre en ordre de marche. On constate en 2025 que 50% de nos animateurs CEE sont mineurs et pour respecter la réglementation, il faudra embaucher 2 mineurs pour un majeur ; donc il nous faut 2 x plus d'animateurs. Avec 60 enfants et la moitié des animateurs qui sont mineurs, le surcoût estimé est de 1750€/semaine.

Donc cela génère une difficulté financière et d'organisation du travail ainsi qu'un problème d'équité (les majeurs CEE ont jusqu'à 12h de travail contrairement aux 7h des mineurs). De plus, un diplômé BAFA même mineur touche le même salaire qu'un majeur. Enfin, le fait de payer un mineur CEE de la même façon qu'un majeur CEE pour moins d'heures de travail journalier ne risque-t-il pas de démotiver les équipes majeures ?

Un problème de recrutement se posera aussi pour plus tard : comment trouver autant d'animateurs ?

On peut expérimenter l'accueil de 60 enfants en octobre sans creuser le déficit du fait d'économies sur d'autres postes mais quid pour les futures vacances ?

Actuellement 60 inscrits pour 90 dossiers On ne pourra accueillir que 40 enfants si on applique cette directive sans doubler les effectifs mineurs.

### **b. Temps d'échange sur les besoins de financements en 2026 et les choix à faire/orientations à prendre**

On a expérimenté des outils d'aide à la réflexion et à la décision : méthode d'enquête collective par des questions qui permettent la concertation et conduisent à une co-décision. Voir la synthèse en annexe.

Objectif : confronter les administrateurs à la réalité des décisions à prendre et la nécessité de se positionner avec la perspective du CA le 15 décembre.

Le maire précise qu'il va falloir travailler à trouver des solutions ensemble, reposant sur plusieurs éléments et ne pas uniquement attendre une solution venant de la ville.

Et il insiste sur le fait que l'on ne peut pas se permettre de baisser le nombre d'enfants à 40.

Des orientations à prendre pour 2025/2026 et des réponses à donner pour le CA du 15 décembre

- Réduire l'accueil enfance ?
  - Des domaines à privilégier/à abandonner ?
  - Supprimer des activités = supprimer des recettes
  - Supprimer des postes = supprimer des recettes + frais et risque prudhommal Qui assume
  - Des choix à assumer **collectivement**

## **Jean-Baptiste, délégué du personnel, lit un texte au nom des salariés :**

« Depuis plusieurs dizaines d'années, les salariés de la MJC œuvrent pour le territoire et pour le public dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse, de la culture, de l'inclusion et de l'apprentissage de la citoyenneté.

Des centaines d'enfants et de jeunes ont pu y partager leurs peines, leurs joies, vivre leurs premières vacances à la mer ou à la montagne. Des habitants de 3 à 99 ans viennent dans leur maison pour vivre un moment hors du quotidien : échanger, rire, pratiquer une activité sportive ou culturelle, **prendre du temps pour soi**.

Depuis toutes ces années, la MJC tient grâce aux compétences, à l'expérience, et à l'engagement sincère — parfois militant — de ses salariés autour d'un projet d'Éducation populaire auquel nous croyons profondément.

Nous alertons depuis plusieurs années, en Conseil d'Administration (CA), en COPIL ou lors des Assemblées Générales, sur la baisse des moyens alloués, alors même que les demandes et les missions ne cessent d'augmenter.

**Aujourd'hui, nous ne sommes pas aux creux de la vague mais face au mur !**

### **Cela ne tient plus !**

- Nous refusons de travailler avec moins de moyens pour faire plus.
- Nous refusons de rogner sur la valeur du point, alors que la grande majorité des salaires sont déjà bien en dessous du revenu médian en France.
- Nous refusons d'accueillir des salariés mineurs sans le respect strict du droit du travail.
- Nous refusons de proposer à nos adhérents un service "low cost" au détriment de la qualité.

Nous sommes conscients de la conjoncture nationale, qui pousse à faire des économies. Mais devons-nous continuer à en faire sur **les jeunes générations, sur l'éducation à la culture et à la citoyenneté de nos enfants et de nos jeunes, sur l'un des rares véritables espaces de mixité sociale ?**

Puisque le dialogue ne fonctionne plus, et face à des discussions devenues stériles en CA ou en COPIL Ville/MJC, **nous allons agir**.

Dès la semaine prochaine, les salariés alerteront les habitants sur la situation et annonceront un **mouvement de grève reconductible**, afin de dénoncer les moyens insuffisants, la pression liée aux chiffres et la dégradation de la qualité de l'accueil.

### **Ce que nous demandons :**

- Un cap clair défini par le Conseil d'Administration ;
- Des moyens en adéquation avec les objectifs fixés ;
- L'absence de suppression de postes ;
- Le maintien de la valeur du point ( $V1 = V2$ ) ;
- Une subvention municipale revalorisée, permettant d'atteindre les objectifs et de suivre l'évolution du coût du travail.

Nous ne demandons pas des avantages, à gagner plus d'argent, simplement des moyens pour faire notre travail convenablement.

Nous resterons mobilisés tant que les moyens nécessaires au bon fonctionnement de la MJC ne seront pas garantis. »

## **8) Info COPIL Ville/MJC à venir**

Le Copil est fixé au 20 novembre. Il permettra un bilan comme prévu dans la convention mais qui rappellera celui d'avril. Il ne pourra pas présenter un bilan financier de 2025 puisque l'année n'est pas finie.

Les échanges devront porter sur les pistes financières pour les années futures.

## **9) Echéances à venir**



### **Échéances à venir**

OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
<ul style="list-style-type: none"><li>► Ciné-scolaire 13-17 oct</li><li>► Atelier lecture étiquettes alimentaires 16 oct</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>► Apéro lecture festival « Livres à Vous » : 6 novembre</li><li>► Soirée festive 21 nov</li><li>► Conférence théâtralisée festival Puissantes « ces choses là on n'en parle pas... on oublie » : 25 nov</li><li>► Soirée débat Fake News</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>► Soirée de remerciement des bénévoles : 12 décembre</li><li>► Anim. De noël : 17 déc avec Centre social et Rives Commerces avec spectacle Broudais</li></ul>

## **10) Prochaines élections municipales**

Des acteurs MJC sont susceptibles de participer aux temps des différentes listes

L'enjeu est de s'intéresser à tous les groupes déclarés : il faut respecter le principe d'équité

Des possibles administrateurs ou administratrices peuvent être sur les listes ; Jérôme, Hervé, autres ? d'où l'importance d'être transparent.